

**COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON**  
202 boulevard Aristide Briand - BP 167  
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02.51.44.27.50. mail. [codep85badminton@gmail.com](mailto:codep85badminton@gmail.com)



# Procès-Verbal

**du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton**  
**n°21 du 5 janvier 2024**

Le 05/01/2024 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

## Présents :

M. DUBOURG Matthieu

M. PETIT Nicolas

Mme LELOUP Sandra

M. QUAIRAULT Bruno

M. MOTAIS Stéphane

M. LE ROY Yannick

Mme LACOUR Sylvie

Mme BRULE Emeline

## Absents :

M. HUVET Alexandre

M. SCHMIT Alexis

M. MARTIN Fabien

M. LOBREAU Mickaël

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

*Quairault*

**Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton**  
**n°21 du 05/01/2024**

Le 05/01/2024 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

**Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :**

M. Bruno Quairault préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Approbation du PV de CA n°20 du 08/11/2023
- 2- Election au poste de Président du CA
- 3- Préparation tournoi du Comité des 20-21 janvier 2024
- 4- Relance du partenariat Compo'plumes
- 5- Point sur l'appel à projets
- 6- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

**1) Approbation du PV de CA n°20 du 08/11/2023**

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.

Le PV n'appelle pas de remarque particulière.

⇒ Le PV de CA n°20 est adopté à l'unanimité.

**2) Election au poste de Président du CA**

Il est demandé aux candidats à ce poste de se manifester. Seule Emeline BRULE se porte candidate.

⇒ Emeline BRULE, coach sportif, est élue à l'unanimité.

Sandra doit se charger de la déclaration auprès de la préfecture. Bruno se charge de prévenir les différentes instances.

### **3) Préparation tournoi du Comité des 20-21 janvier 2024**

- Revoir avec Alexis par rapport au partenaire Larde Sports et prévoir des lots d'accueil. Il est choisi à l'unanimité d'offrir des bons d'achats pour les récompenses. Les montants seront les mêmes que lors du tournoi précédent (voir tableau).
- Sandra amènera son PC en plus de celui du Comité. Bruno doit vérifier si son imprimante sera fonctionnelle ou non. La demande de prêt de 2 tablettes va être faite auprès du club d'Aizenay.
- Les membres du CA indiquent leurs disponibilités et Bruno se charge de faire un tableau des bénévoles.

### **4) Relance du partenariat Compo'plumes**

Emeline va se charger de prendre contact pour voir ce qu'il est possible de faire. Il y a déjà plusieurs sacs de volants au Comité et il faudrait savoir de quelle façon ils peuvent être récupérés par la société.

### **5) Point sur l'appel à projets**

Seuls les clubs des Sables d'Olonne et de Challans ont fait un retour dans les temps. Pour le premier, le projet vise en particulier à promouvoir le badminton dans les écoles. Il a été décidé de leur verser la somme de 1000€.

Pour le second, le projet vise également la promotion du badminton dans les écoles ainsi que le développement en entreprise et les déplacements sur les CIJ. Il a été décidé de leur verser la somme de 850€ (écoles et entreprises) + 400€ (CIJ) soit 1250€.

### **6) Questions et informations diverses**

- La formation GEO qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> weekend de décembre a permis la validation des 7 participants. Pas d'autres formations prévues cette saison.
- Stéphane fait un point sur les finances. Actuellement le solde est à +15800€ et il y a +36000€ de côté. Le Comité a donc les finances nécessaires pour voir venir et refaire des projets.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Bruno remercie les membres pour leur participation.

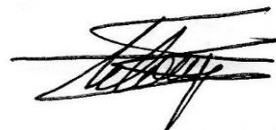
La séance est levée à 21h40.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

*Quairault*

La Secrétaire du Comité



*Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.*